



Centre Brou Baudières

Compte rendu Rendez-vous n°5 Jeudi 19 janvier 2023

Ordre du jour :

- Information sur l'extinction partielle de l'éclairage public par Benoit FEUVRIER, conseiller municipal
- Point d'étape sur les instances permanentes municipales (rappel du fonctionnement de ces instances et du rôle des conseillers citoyens)
- Budget participatif (présentation du calendrier de réalisation des projets de la 1ère édition)
- Présentation des projets en cours dans les conseils citoyens

Fabrice CANET, Maire adjoint à la Démocratie locale et à la Jeunesse présente ses vœux au conseil citoyen en ce début d'année 2023. Il aborde différents sujets :

- **Remerciements** de chaque conseil citoyen pour les projets menés en 2023 et qu'il présentera lors d'une Municipalité.
- **Les temps inter-conseils** qui permettent de partager les expériences de chacun et faire du lien.
- **Le lien à créer** avec les différents centres sociaux sur la ville, tout en respectant l'identité de chacun.
- **Le budget participatif, première édition** : les projets sont en cours de réalisation par les services de la Ville. Ces projets lauréats doivent maintenant s'articuler avec les autres outils de la Démocratie Locale comme les réunions riverains. Il est nécessaire de prendre en compte les contraintes et les besoins des habitants directement concernés par le projet, ce qui entrainera peut-être l'évolution de certains projets.
- **Le budget participatif, deuxième édition** : souhait que la réalisation des projets ne vienne pas se chevaucher avec l'appel à idées, il a été décidé de décaler le démarrage de la deuxième édition à l'automne 2023, ce qui n'empêche pas de réfléchir d'ores et déjà à des propositions.

Information sur l'extinction partielle de l'éclairage public par Benoit FEUVRIER, conseiller municipal

Pourquoi éteindre l'éclairage ?

L'extinction partielle de l'éclairage public s'inscrit dans une démarche globale de la Ville qui souhaite :

- REDUIRE les consommations énergétiques
- EVITER les coupures de courant
- PARTICIPER aux efforts collectifs de sobriété énergétique
- LIMITER les effets néfastes de l'éclairage public sur la santé

Les étapes de cette mesure

- Depuis 2009 : Démarche continue du service Eclairage Public de se moderniser et d'intégrer le développement durable.
- 2018-2019 : Formation éclairage à destination des conseils citoyens et réalisation de visites de terrain sur des parcs et jardins
- 2019 : Validation de suppressions de certains points lumineux (ex: projecteur sous le kiosque du square Simone Veil, demi chaussée avenue Amédée Mercier), extinction horaires (23h-6h) de certains sites (ex: Allée des Demoiselles, parc Jean Monnet).
- Printemps 2022 : Expérimentation de l'extinction partielle dans les zones résidentielles de deux quartiers, Vennes et Citadelle. Bilan : 80% des habitants de ces quartiers favorables à la pérennisation du dispositif.
- Automne 2022 : Déploiement progressif sur l'ensemble des quartiers résidentiels hormis le centre-ville.

Présentation des rues éteintes sur les quartiers du conseil citoyen Centre Brou Baudières

Les questions des conseillers citoyens

- *On constate que la zone centre-ville qui reste éclairée est très large, est ce que le centre-ville sera lui aussi concerné par cette mesure ou tout du moins le périmètre recentré ? Nous rencontrons des difficultés pour faire le noir la nuit dans nos appartements et nous aimerions bénéficier de cette mesure.*

A court terme, la mesure n'est pas prévue d'être étendue au centre-ville. Celui-ci ainsi que les zones d'habitat collectif restent éclairées.

- *Quelles sont les économies réalisées en éteignant l'éclairage de 23h à 6h ?*
30% d'économie sur l'éclairage sont réalisées.

- *Est-ce que les commerces sont inclus dans cette démarche ? On s'aperçoit que certains d'entre eux restent éclairés ?*

Depuis la loi biodiversité 2016, les commerces ont l'obligation d'éteindre la devanture et l'intérieur de leur magasin après certains horaires. Sous le précédent mandat, une campagne de sensibilisation et de verbalisation avait été réalisée.

- *Nous constatons que le chantier Pont de Lyon, boulevard Ferry reste éclairé toute la nuit. Est-ce obligatoire, pour des questions de sécurité ou pourrait-il être éteint ? (idem pour le tennis club, avenue Amédée Mercier)*

Nous nous renseignerons, pas d'information sur ce sujet.

- *Est-ce qu'un bilan sera réalisé ? Pour en avoir discuter avec les différentes copropriétés des Baudières, la mesure est satisfaisante. On constate depuis cette mise en place que la maison de l'enfance éteint son éclairage extérieur alors que ce n'était pas le cas avant. Est-ce un effet boule de neige ?*

Il est prévu de réaliser un bilan avec les habitants au printemps 2023.

Point d'étape sur les instances permanentes municipales

L'ensemble des instances sont constituées d'élus, de services, de représentants des conseils citoyens et d'associations concernées par la thématique. Elles ont été mises en place par la Ville pour permettre de présenter les projets menés, d'échanger et de faire remonter des problématiques et/ou des dysfonctionnements.

Chaque référent fait un retour de son expérience dans ces instances : points positifs, points à améliorer, ce que cela lui a apporté...

Groupe de travail cycle :

Nombre de réunions depuis le début de la session conseils citoyens 2021-2024 : 3

Sujets traités : information sur les projets d'aménagements cyclables et des stationnements vélos, présentation du plan vélo.

Bilan du référent :

- Difficultés à participer aux réunions car elles se déroulent en journée
- La thématique de la mobilité est abordée, pas uniquement le vélo (différence entre le titre de l'instance et son contenu)
- Beaucoup de sujets d'information descendante.
- Sentiment de frustration car l'avis est sollicité sur un projet puis il est réalisé, manque des temps de présentation intermédiaire.

Comité local pour la transition écologique :

Nombre de réunions depuis le début de la session conseils citoyens 2021-2024 : 4

Sujets traités : Installation et organisation du comité local, extinction de l'éclairage public, végétalisation participative, présentation du plan de sobriété énergétique.

Bilan du référent :

- Envoi des invitations un peu tardif
- Regret sur le travail très intéressant et motivant sur la végétalisation participative où plusieurs propositions avaient été faites par le comité local et il n'y a pas eu de retour rapide de mise en action sur les autres réunions.

Commission accessibilité :

Nombre de réunions depuis le début de la session conseils citoyens 2021-2024 : 4

Sujets traités : Travaux d'accessibilité des Equipements Recevant du Public, plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE), plan vélo, Bouvent : actions en faveur de la mobilité des personnes à mobilité réduite, bilan Ville handicap 2021, partage des espaces publics : sensibilisation des usagers.

Bilan du référent : Pas de retour, la référente était excusée pour cette réunion.

Comité de suivi du budget participatif :

Nombre de réunions depuis le début de la session conseils citoyens 2021-2024 : 5

Sujets traités : Suivi de la transparence et des différentes étapes du dispositif, analyse des projets en fonction du règlement intérieur, des projets soumis au vote et des projets lauréats, réalisation du bilan de la 1ère édition.

Bilan du référent :

- Travail très intéressant, notamment autour de l'étape de l'analyse du vote où plusieurs scénarios ont été étudiés.
- Nécessite d'être présent à toutes les réunions pour bien suivre le processus.

Budget participatif

Les 13 projets lauréats en sont à des stades différents de réalisation. Certains sont terminés comme l'acquisition du vélo adapté par l'Association des Paralysés de France. D'autres sont en cours d'aménagement. Enfin, la phase concertation a été réalisée pour les projets, par exemple jardin partagé et verger Champ de Mars ou espace de convivialité de la Croix Blanche.

Les étapes de la réalisation des projets peuvent être suivies sur la plateforme du budget participatif mais aussi dans le magazine C'est à Bourg.

La deuxième édition sera lancée à l'automne 2023.

Présentation des projets en cours dans les conseils citoyens

Conseil citoyen Grande Reyssouze : réflexion en cours sur l'installation de compost sur le quartier (identification du lieu et réflexion sur le fonctionnement)

Conseil citoyen Prés de Brou Croix Blanche Alagnier : Après-midi « J'peux pas j'ai kermesse » : après-midi familiale et festive.

Conseil citoyen Gare Peloux Mail Citadelle : Organisation d'un événement sur l'écologie les 9 (réservé aux scolaires) et 10 juin sur la thématique de la surconsommation. Programme à préciser.

Conseil citoyen Vennes Bouvent Charmettes Cuiron : « Ça roule dans mon quartier » : événement festif et ludique autour des modes doux le 3 juin.

Conseil Citoyen Dîmes Sardières : Projet à définir, piste de partenariat avec le conseil citoyen Prés de Brou Croix Blanche Alagnier.

Projet du conseil citoyen Centre Brou Baudières

L'objectif du projet de création d'un totem est de créer de la convivialité au sein du conseil citoyen en partageant des moments autour d'une activité de bricolage. Cette réalisation est faite en partenariat avec l'association Le Rep'R. Les prochaines dates des ateliers sont les suivantes :

- Samedi 25 Février : Découpe du bois, Ponçage
- Samedi 18 Mars : Assemblage
- Samedi 1er Avril : Customisation

Si vous souhaitez participer merci d'envoyer un message à Sarah Gagnaire : sarah.gagnaire@gmail.com

Quand celui-ci sera terminé, ce projet se poursuivra en proposant des animations du conseil citoyen sur l'espace public avec le totem.

Les prochaines formations/visites proposées

- **Visite du Fablab et musée numérique à la Maison de la Culture et de la Citoyenneté le 22 février (inscriptions validées en séance).**
- **Formation fresque du climat (comprendre les causes et les conséquences du changement climatique) le 2 mars (invitation à venir)**

Prochain Rendez-vous du conseil citoyen

Mercredi 26 avril à 18h30 – Hôtel de Ville/salle Bohan 2

Participants : Florence BOUTARD, Estelle CONVERT, René DUCAROUGE, Ghyslaine GROBOZ, Sarah GAGNAIRE, Martine GUILLERMIN, Laurence JEANDOT, Chantal JOLY, Bertrand KELLER, Jean-Olivier LUCCHESI, , Emmanuelle MOY, Monique NICOLLET, Olivier NOEL, Corentin PLANCHE, Christian PORRIN (conseil syndical parc des Baudières), Marie-Jo RAIDELET (conseil syndical Moulin de Brou 1), Christiane ROUX, Jean-Michel SIMON, Dominique THOMAS-SCHMITT (Accueil des villes françaises), Dominique VARLET et pour la Ville de Bourg en Bresse : Romain PEULET (référént élu), Benoit FEUVRIER (conseiller municipal), Fabrice CANET (Maire adjoint à la Jeunesse et à la Démocratie Locale), Leslie COBO MOREL (Animatrice citoyenneté)

Excusés : Monique COUSIN, Suzanne RENOUD-LYAT



www.bourgenbresse.fr

Contact : Direction Citoyenneté Ville Durable
04.74.45.70.63 – democratielocale@bourgenbresse.fr